

Lendemain de fêtes!

Après les festivités de Noël et/ou du jour de l'an, nous vous rappelons quelques principes de tri... Les festivités de fin d'année ne sont pas encore terminées mais il faut déjà songer à l'après....à mettre les emballages des cadeaux, le verre et le sapin de Noël au rebut! Voici un petit mémo au cas ou...



=> Pour les emballages des cadeaux

- Les papiers cadeaux type « brillants » doivent être déposés dans la poubelle « ordures ménagères ».
- Les papiers cadeaux type « kraft » doivent être déposés dans la poubelle « emballages ménagers »
- Les suremballages en plastique type « blister » doivent être déposés dans la poubelle « ordures ménagères »

=> Pour le verre

Les bouteilles de verre ou autre contenant en verre doivent être déposés dans la poubelle de Verre ou dans la borne à verre qui est en déchetterie. Attention, il faut que les bouteilles ou bocaux soient déposés sans bouchon, sans couvercle et mis dans la poubelle sans sac plastique, en « vrac ».

=> Pour le sapin

Sortez votre sapin le jeudi 8 janvier au soir car un service de collecte des sapins aura lieu le **vendredi 9 janvier 2026**. Nous vous rappelons qu'une benne dédiée aux végétaux est également à votre disposition à la déchetterie! Votre « vieux » sapin peut vous servir de broyat pour vos massifs et ainsi les fertiliser! Une idée simple et écologique!

Documents

Calendrier de collecte 2025 par SQY Calendrier de collecte 2026 par SQY